

PHARE Enfants-Parents fut créé en 1991 à l'initiative de Thérèse HANNIER après sa participation à l'émission « LA MARCHÉ du SIECLE » consacrée au suicide des jeunes, animée par Jean-Marie CAVADA. L'appel qu'elle a lancé aux téléspectateurs : « Le suicide n'est pas une fatalité. Il faut agir en amont pour éviter les actes suicidaires », a été entendu et les encouragements reçus ont été le point de départ de la fondation de l'association.

... 18 ans, l'âge de la majorité !

PHARE Enfants-Parents saisit cette occasion pour faire le bilan de ses actions durant ces années et pour jeter un regard sur l'évolution de la situation en France. Si le nombre de morts par suicide a diminué, les diverses manifestations de mal-être sont en très nette augmentation chez les jeunes.

• **Parce que** l'autodestruction des jeunes est inacceptable, PHARE Enfants-Parents sensibilise les parents et les différents acteurs exerçant un rôle auprès des adolescents. Chaque année des interventions sont effectuées en milieu scolaire auprès des enseignants et des élèves.

• **Parce que** la prévention du mal-être et du suicide des jeunes passe aussi par les parents :
- 2 ouvrages édités : *Repères pour une*

attitude éducative et Difficile adolescence, signes et symptômes de mal-être ;
- un espace d'accueil et d'écoute ouvert en 2005 pour les parents en difficultés avec leur enfant en mal-être et pour les parents endeuillés par suicide. Ligne d'écoute : 0 810 810 987.

• **Parce que** le deuil après le suicide d'un proche a ses spécificités et suscite un chagrin incommensurable, PHARE Enfants-Parents propose des groupes de parole et d'entraide.

Depuis 18 ans, PHARE Enfants-Parents informe, alerte, sensibilise et tente de lever le tabou qui pèse encore sur le suicide.

Ce colloque est aussi l'occasion d'observer ce qui a été fait par les pouvoirs publics en termes de prévention du mal-être et du suicide ces deux dernières décennies.

PHARE Enfants-Parents est membre fondateur de l'UNPS, Union Nationale de Prévention du Suicide, membre de l'IASP, The International Association for Suicide Prevention, et participe aux travaux d'instances nationales.

Le suicide des jeunes : acte extrême d'exclusion

La prévention en question

28 mai 2009
Colloque

organisé par
PHARE Enfants-Parents

Espace du Centenaire • 54, quai de la Rapée et 189, rue de Bercy
75012 PARIS • métro : gare de Lyon

« Le suicide des jeunes : acte extrême d'exclusion »

La prévention en question

PROGRAMME

13 h 30 - 14 h

Accueil des participants

14 h - 14 h 30

Ouverture

Introduction

par Thérèse HANNIER, Présidente fondatrice de PHARE Enfants-Parents.

14 h 30 - 15 h 30

Table ronde animée par Laurent FONTAINE,
producteur TV, journaliste

« Le poids collectif dans la solitude du geste suicidaire ».

● « Repères et questions épidémiologiques »

Françoise FACY, Directeur de Recherche INSERM.

● « Du sentiment d'exclusion au suicide »

Michel DEBOUT, Professeur de Médecine Légale,
Président de l'Union Nationale de Prévention du Suicide.

● « Mal-être, influence des milieux »

Frédéric FAPPANI, Cadre éducatif, Chercheur en Sciences de l'Education.

● « Y-a-t'il une place pour les jeunes dans la société française ? »

Grégoire TIROT, auteur de *La France anti-jeune*.

16 h - 16 h 30

Pause

16 h 30 - 18 h

Table ronde animée par Claude COUDERC,
producteur TV, journaliste

« L'autodestruction des jeunes : quelle prévention ? ».

● « La prévention du suicide en marche »

Jean-Louis TERRA, Professeur de psychiatrie, Université Lyon I, Chef de
Service au centre hospitalier Le Vinatier.

● « Suicide des jeunes : sens et prévention »

David LE BRETON, Professeur de sociologie et d'anthropologie à l'U.F.R.
des Sciences Sociales à Strasbourg, Président du comité de pilotage
« Prévention du Suicide ».

● « De la désespérance à l'envie de vivre »

Robert MISRAHI, philosophe, Professeur émérite de philosophie éthique à
la Sorbonne.

17 h 30 - 18 h

Conclusion

Colloque placé sous le haut patronage de :

- Madame Roselyne BACHELOT-NARQUIN, Ministre de la Santé et des Sports
- Madame Nadine MORANO, Secrétaire d'Etat chargée de la Famille
- Monsieur Martin HIRSCH, Haut Commissaire à la Jeunesse
- Madame Dominique VERSINI, Défenseuse des Enfants.

18
ans